

<b>DEPARTEMENT DE SAONE-&amp;-LOIRE COMMUNAUTE URBAINE CREUSOT MONTCEAU</b>	<b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS</b>
	<b>RAPPORT N° II-10  26SGADL0140</b>

**SEANCE DU  
25 JUIN 2026**

<p><b><u>Nombre de conseillers en exercice :</u></b> <b>70</b></p> <p><b><u>Nombre de conseillers présents :</u></b> <b>53</b></p> <p><b><u>Date de convocation :</u></b> <b>19 juin 2026</b></p> <p><b><u>Date d'affichage :</u></b> <b>30 juin 2026</b></p>
---

<p><b><u>OBJET :</u></b> <b>Budget principal - Vote du budget supplémentaire</b></p>
--

<p><b><u>Nombre de Conseillers ayant pris part au vote :</u></b> <b>57</b></p> <p><b><u>Nombre de Conseillers ayant voté pour :</u></b> <b>57</b></p> <p><b><u>Nombre de Conseillers ayant voté contre :</u></b> <b>11</b></p> <p><b><u>Nombre de Conseillers s'étant abstenus :</u></b> <b>0</b></p> <p><b><u>Nombre de Conseillers :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>ayant donné pouvoir : 15</b></li> <li>• <b>n'ayant pas donné pouvoir : 2</b></li> </ul>
--

**L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX, le 25 juin à dix-huit heures trente** le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance, Salle Raymond DEVOS - 71230 SAINT VALLIER, sous la présidence de **Mme Isabelle LOUIS, présidente**

**ETAIENT PRESENTS :**

M. Thierry BUISSON - M. Yohann CASSIER - Mme Chantal CORDELIER - M. Gérard DURAND - Mme Pascale FALLOURD - M. Guillain GILLIOT - M. Jean-François JAUNET - Mme Viviane PERRIN - M. Alain PHILIBERT - M. Cyrille POLITI - M. Marc REPY - Mme Anne SEVIN

**VICE-PRESIDENTS**

Mme Florence BARBERY - Mme Béatrice BARNAY - M. Samuel BRANDILY - Mme Solange CAPBER - M. Michel CHARDEAU - M. Gilbert COULON - M. Christian DARROUX - Mme Magali DOUHERET - M. Jean-Michel DUFAUT - M. Christophe DUMONT - M. Rémi FALCAND - M. Frédéric FAUCHON - M. Thomas FOURRIER - M. Sébastien GAUTHERON - M. Christian GRAND - M. Gérard GRONFIER - Mme Céline JACQUET - Mme Marie-Claude JARROT - M. Dominique JOUANNE - M. Charles LANDRE - M. Sébastien LATINO - M. Jean-Paul LUARD - Mme Mélanie MAES - Mme Catherine MATRAT - Mme Alexandra MEUNIER - M. Mohamed MESSOUSSA - M. Guy MIKOLAJSKI - M. Laurent MILLIET - M. Baptiste-Alexis PERRAUDIN - Mme Stéphanie PINTO PEREIRA - Mme Christine PLOCINICZAK - M. Enio SALCE - M. Arnaud SANVERT - M. Florian SARTARIN - M. Stephan SAVETIER - Mme Aurélie SIVIGNON - M. Laurent THOMASSET - M. Noël VALETTE - M. Fabrice VESVRES - M. Antoine WIECZOREK

**CONSEILLERS**

**ETAIENT ABSENTS & EXCUSES :**

M. Eric COMMEAU  
M. Jean-Louis SAVETIER  
Mme BEURIER (pouvoir à M. Frédéric FAUCHON)  
M. BONNAND (pouvoir à Mme Solange CAPBER)  
M. BORNE (pouvoir à M. Gilbert COULON)  
Mme BUFFENOIR THERY (pouvoir à M. Antoine WIECZOREK)  
M. CHAVOT (pouvoir à M. Michel CHARDEAU)  
M. GIRARDON (pouvoir à M. Gérard DURAND)  
Mme JETTE (pouvoir à M. Jean-Michel DUFAUT)  
M. MARTI (pouvoir à M. Sébastien GAUTHERON)  
M. MARTINON (pouvoir à M. Charles LANDRE)  
Mme NAUDIN (pouvoir à M. Laurent MILLIET)  
Mme OSMAN (pouvoir à M. Guy MIKOLAJSKI)  
Mme PAUCHARD (pouvoir à M. Guillain GILLIOT)  
Mme PERNIN (pouvoir à M. Florian SARTARIN)  
M. ROBERT (pouvoir à M. Jean-François JAUNET)  
Mme TRAVERS (pouvoir à Mme Florence BARBERY)

**SECRETAIRE DE SEANCE :**

M. Samuel BRANDILY



Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.2311-1 et suivants relatifs au budget de la commune qui s'applique également aux EPCI ;

Vu la délibération adoptée par le conseil communautaire le 18 décembre 2025 afin d'adopter le budget pour l'exercice 2026 ;

Considérant que le budget est un document de prévision qui peut être adapté au cours de l'exercice en fonction des mouvements budgétaires devenus nécessaires ;

Le rapporteur expose :

« Le budget supplémentaire acte notamment les résultats de l'exercice 2025, tels qu'ils résultent du compte financier unique, procède à leur affectation et intègre les reports pour un montant de 3 341 404,02 € en dépenses et 3 607 791,00 € en recettes.

Plus précisément en fonctionnement, il prévoit :

- L'affectation d'une partie de l'excédent de fonctionnement à hauteur de 7 918 181,18 € ;
- Des crédits pour des contrats de prestation, notamment pour le désherbage des villes centres, mais aussi pour des frais de maintenance, des ajustements de cotisation, l'entretien des espaces verts au Plessis, des frais d'avocats, le carburant, l'énergie et frais de maintenance ;
- Une dotation pour des dégrèvements ;
- Des crédits complémentaires pour la dotation au SDIS ;
- Des dotations complémentaires pour le versement de subventions votées en 2025 mais non versées à ce jour ;
- L'ajustement de la subvention à l'université de Bourgogne pour intégrer un soutien pour des actions de communication dans le cadre des 50 ans de l'IUT du Creusot ;
- Des crédits pour des transactions diverses et notamment dans le cadre d'appel à manifestation d'intérêt ;
- Des régularisations comptables compte tenu de la nature des opérations à réaliser (frais hébergement logiciel et contrats prestations de services) ;
- Une dotation pour des admissions en non-valeur ;
- Des crédits pour les annulations sur exercice antérieur ;
- Un ajustement de la fraction compensatoire de TVA ;
- L'excédent des budgets annexes ZAEC et Coriolis, opérations équilibrées en dépenses d'investissement ;
- Un ajustement de la dotation relative aux amortissements des subventions ;
- Un virement à la section d'investissement.

En investissement, il intègre :

- La capitalisation pour 12 411 950,30 € de l'excédent de fonctionnement, permettant d'une part de couvrir le déficit constaté de la section d'investissement, et d'autre part le reste à financer des

restes à réaliser de l'exercice 2025 ;

- Des compléments ainsi que des ajustements de crédits dans le cadre notamment de la mise à jour des AP/CP, compte tenu de la réalisation effective des opérations concernées sur l'exercice 2025. Cela porte, entre autres, sur le campus universitaire, le fonds de concours chemins ruraux, le plan pluriannuel de voirie, l'aménagement de la Place Schneider, les ilots urbains dégradés, Le Thiellay, les aménagements de proximité et trottoirs et les ouvrages d'arts.
- Une dotation pour des crédits d'opération, pour notamment les travaux de sécurité du réfectoire au ADJ, les travaux d'aménagement à EDLF, mais également pour une étude sur le devenir des centres techniques ;
- Des écritures d'ordre équilibrées en dépense et recette pour la régularisation comptable de cessions ;
- La prévision de recette correspondant à un boni de liquidation, à la suite de la liquidation judiciaire de Creusot Montceau Recyclage en date du 9 décembre 2025, dont la CUCM était actionnaire ;
- Un ajustement de la dotation relative au recours à l'emprunt.

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer. »

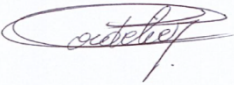
LE CONSEIL,  
Après en avoir débattu,  
Après en avoir délibéré,  
DECIDE

- D'adopter le budget supplémentaire du budget principal, tel que retracé dans le tableau joint en annexe.

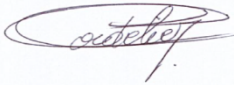
Certifié pour avoir été reçu  
à la sous-préfecture le 30 juin 2026  
et publié, affiché ou notifié le 30 juin 2026

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

LA PRESIDENTE,  
Pour la présidente et par délégation,  
La Vice-Présidente,  
Chantal CORDELIER



LA PRESIDENTE,  
Pour la présidente et par délégation,  
La Vice-Présidente,  
Chantal CORDELIER



Le secrétaire de séance,  
Samuel BRANDILY



CHAP.	NAT. / FONCT.	DESIGNATION	DEPENSES	RECETTES
<b>BUDGET PRINCIPAL</b>				
<b> FONCTIONNEMENT</b>				
002	002/01/10	Résultat de fonctionnement reporté		7 918 181,18
011	611/845/23VO 611/020/10 611/554/24 60622/020/10 60612/020/10 61521/518/25 611-105/552/24 617/518/25 6227-03/020/14 6156/81/21TS 6156/020/10 61358/020/10 611-02/7213/21M 617/020/10 6281/020/10	Contrats prestations de services (désherbage des villes centres) Contrats de prestations de services Contrats prestations de services (aires d'accueil des gens du voyage) Carburants Electricité Entretien Espaces verts Le Plessis Suivi animation OPAH AMO projet foncière Frais d'avocats Maintenance Maintenance Locations Contrats de prestations de services (OMR - versement SMET) Etudes Concours divers	100 000,00 200 000,00 -4 000,00 200 000,00 100 000,00 20 000,00 -40 000,00 40 000,00 10 000,00 33 000,00 50 000,00 50 000,00 -45 000,00 50 000,00 50 000,00	
014	7391118/020/10	Dégrèvements	75 000,00	
65	6553/12/10 657382-01/23/17 65748-28/632/17 65748/61/17 65748-53/424/17 65748/554/24 65888-04/020/14 65888/61/26 65888/845/25 65811/81/21TS 65811-02/7212/21M 6541/020/10 65888/020/10 65811/020/10	Complément contribution SDIS Université de Bourgogne UCIA Montceau - Défilé Comité des fêtes de Blanzay - chèques cadeaux Association Tremplin Association Ava Habitat et Nomadisme Transactions diverses Transactions diverses Transactions diverses Frais hébergement logiciel Logiciel suivi de collecte Admission en non valeur Transactions diverses Frais hébergement logiciel	35 328,00 12 000,00 1 500,00 4 000,00 3 000,00 4 000,00 5 000,00 24 000,00 90 000,00 -33 000,00 45 000,00 75 000,00 50 000,00 50 000,00	
67	673/020/10	Annulations sur exercice antérieur	50 000,00	
73	7352/020/10	Fraction compensatoire TVA		24 548,00
74	748312/020/10 74832/020/10 741126/020/10	DCRTP Compensation CET DGF		-741 969,00 -36 486,00 25 170,00
75	75821/01/10 75821/01/10	Excédent des budgets annexes à caractère administratif - Budget ZAEC Excédent des budgets annexes à caractère administratif - Budget Coriolis		918 480,41 2 390 510,32
042	777/01/10	Dotations aux amortissements- subventions d'investissement		50 000,00
042	6811/01/10	Amortissement des immobilisations	300 000,00	
023	023/01/10	Virement à la section d'investissement	8 943 606,91	
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>			<b>10 548 434,91</b>	<b>10 548 434,91</b>
<b> INVESTISSEMENT</b>				
		Reports	3 341 404,02	3 607 791,00
001	001/01/10	Déficit de l'exercice antérieur	12 678 337,28	
10	1068/01/10	Excédent de fonctionnement capitalisé		12 411 950,30
20	202/020/22/NUOU001 2031/70/17/TEHA035 2031/515/25/TEHA001 2031/518/25/DEES004 2031/020/03B/CSPA004 2031/554/24/TEHA003	PCRS (Plan Corps de Rue Simplifié) Réseau de chaleur Ilot Jaurès Campus universitaire Etude (devenir des CT) Travaux politique Gens du voyage	33 117,00 23 590,00 -8 000,00 162 695,00 50 000,00 -17 000,00	
204	20422/553/24/TEHA002 2041412/845/23VO/CSGV005 20422/633/17/DEAE007	Attractivité résidentielle Chemins Ruraux Fonds hébergements touristiques	-14 238,00 60 000,00 10 000,00	
21	2151/845/23VO/CSGV001 2151/518/25/TEHA041 2151/518/25/TEHA034 2151/515/25/TEHA046 2151/518/25/TEHA057 21351/312/25/CSEC005 21828/020/03G/CSPA002 215738/020/03G/CSGV009 2151/845/23VO/CSGV006 2151/845/23VO/CSGV010 2151/845/23VO/CSGV010 21351/020/03B/CSPA004 21351/020/03B/CSPA004C05 21848/020/03M/CSPA001 2138/518/25/TEHA014 2151/518/25/TEHAEP014 2151/518/25/TEHA052 2151/518/25/TEHA065 2151/554/24/TEHA003 2158/518/25	Plan Pluriannuel de Voirie Place Schneider Aménagement Le Plessis Ilots urbains dégradés Montceau Cinéma Le Thieilley - Réserves Matériel Transport Matériel Technique Ouvrages d'art Aménagements proximité et trottoirs Travaux sécurité ADJ (réfectoire) Travaux aménagement EDLF Mobilier Œuvre utile Saint Romain sous Gourdon Saint Micaud Maison médicale Saint Vallier Travaux politique gens du Voyage Travaux cloture Montchanin	300 000,00 165 000,00 -20 000,00 195 476,00 -40 000,00 1 207 376,00 -290 000,00 6 457,00 60 000,00 150 000,00 100 000,00 30 000,00 25 500,00 28 000,00 2 000,00 2 800,00 6 000,00 17 000,00 10 000,00	
23	238/61/17/DEEI001	Technopole	32 500,00	
27	276351/01/10 276351/01/10	Avances remboursables du BP au Budget annexe ZAEC Avances remboursables du BP au budget annexe ZA Coriolis	918 480,41 2 390 510,32	
040	139141/01/10 28158/01/10	Dotations amortissements - Subventions d'investissement Amortissement réseaux de voirie	50 000,00	300 000,00
041	2112/01/10 13241/01/10 2151/01/10 2031/01/10	Terrains de voirie Subventions d'investissement Transfert frais d'études en compte de travaux - Réseaux de voirie Transfert frais d'études en compte de travaux - Etude	1 000,00 340 000,00	1 000,00 340 000,00
024	024/01/10	Liquidation CMR		241 161,73
16	1641/01/10	Emprunt		-3 837 504,91
021	021/01/10	Virement de la section de fonctionnement		8 943 606,91
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>			<b>22 008 005,03</b>	<b>22 008 005,03</b>